

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SOLIGNAC DU 29 avril 2024

PROCES-VERBAL

Le Conseil d'Administration du CCAS de Solignac s'est réuni à la mairie de Solignac après convocation légale du 24 avril 2024, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT.

Présent(e)s :

Mesdames COIGNAC, GUITARD, HAMRI, , SEGARD
Messieurs GOUJEAUD, MERZEAU, PORTHEAULT

Nombre des membres du Conseil d'Administration			
En exercice	Présents	Absents représentés	Absents
13	7	3	3

Procurations et excusés :

- Madame BAYLE
- Madame BRUNEAU
- Madame FOURGEAUD
- Madame GRAPTON qui donne procuration à Monsieur GOUJEAUD
- Madame LAFFITTE qui donne procuration à Monsieur PORTHAULT
- Madame MOURNETAS qui donne procuration à Madame COIGNAC

Désignation du secrétaire de séance :

Mme COIGNAC a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Validation du procès-verbal du CCAS du 10 avril 2024
2. Demandes d'aide financière,
3. Questions diverses

1. Validation du compte-rendu et du PV du CCAS du 10 avril 2024

Ce point n'a pas été évoqué en commission. La validation du PV du CCAS du 10/04/24 est reportée la prochaine commission.

2. Demande d'aide financière

Le CCAS doit statuer sur la demande d'aide financière sollicitée par l'assistante sociale de secteur au bénéfice de Madame X et de sa fille. La vice-présidente présente de façon anonyme la situation familiale, budgétaire et les difficultés rencontrées.

Les membres du CCAS votent à l'unanimité l'octroi d'un secours financier à hauteur de 350 €.

Par 10 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

Le CCAS doit statuer sur la demande d'aide financière sollicitée par l'assistante sociale de secteur au bénéfice de Monsieur X. La vice-présidente présente de façon anonyme la situation familiale, budgétaire et les difficultés rencontrées.

Les membres du CCAS votent à l'unanimité l'octroi d'un secours financier à hauteur de 401.46 €

Par 10 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

3. Questions diverses

- Livraisons banque alimentaire : 1 foyer va continuer à bénéficier des livraisons de la banque alimentaire au mois de mai.
- 400 kg de denrées non-périssables ont été livrées par la banque alimentaire le 25/04/24. Deux membres du CCAS étaient présentes pour les trier et stocker en mairie.
- Plan canicule : les membres du CCAS pourraient être sollicités dans ce cadre pour apporter aide et soutien aux personnes inscrites sur la liste des personnes vulnérables.

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et des informations et questions diverses ayant été traité, Monsieur le Président lève la séance à 19h15.

**Le Président,
Alexandre PORTHEAULT**



**Le secrétaire de séance,
Nathalie COIGNAC**

